

## DÉLIBÉRATION CONSEIL MUNICIPAL

Le mercredi 8 avril deux mille vingt-six, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des mariages de la mairie de Rives-en-Seine, sous la présidence de Monsieur Bastien CORITON, Maire, Conseiller Départemental.

Date de convocation,  
2 avril 2026

Étaient présents :

Mme Hélène AUBRY, M. Didier BOQUET, Mme Sophie BOURDON, M. Christian CAPRON, Mme Sylvie CHRISTIAENS, M. Mario CIVES, M. Bastien CORITON, Mme Annic DESSAUX, M. Thierry DUPRAY, Mme Alexandra FORET, M. Christophe GIRARD, M. Paul GONCALVES, Mme Marion GOURRAUD, Mme Nathalie HAUCHARD, M. Luc HITTLER, M. Jacques LEBAS, M. Morgan LEGRAND, Mme Dominique LEPÊME, M. Kévin MIERE, M. André RIC, Mme Nathalie SCHOTT, M. Pierre SIDOINE, Mme Patricia SOUDAIS-MESSAGER, Mme Amélie STAWSKI, Mme Christelle TOCQUEVILLE, M. Alexandre VOIMENT.

Date de publication  
sur le site internet de  
la commune,  
10 avril 2026

Date de signature  
22 avril 2026

Nombre de conseillers,  
En exercice 29  
Présents 26  
Votants 28

Excusés - Ont donné procuration :

Mme Lisa AUBERT à M. Alexandre VOIMENT, Mme Carol TARAVEL-CONDAT à Mme Sylvie CHRISTIAENS.

Excusé :

M. Hakim FATMI.

Monsieur BOQUET Didier a été désigné secrétaire de séance.

DL2026-060

### Budget annexe – Cabinets médicaux Vote du budget primitif 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le projet de budget primitif 2026 des cabinets médicaux, par chapitre, qui s'équilibre à hauteur de 60 000 € en section de fonctionnement et 0 € en investissement comme suit :

Section de fonctionnement :

011 - Charges à caractère général	60 000,00 €
Total dépenses de fonctionnement	60 000,00 €

Section d'investissement :

70 - produits services, domaine, ventes div.	7 000,00 €
75 - autres produits de gestion courante	53 000,00 €
Total recettes de fonctionnement	60 000,00 €

Après avoir exposé ce qui précède,

Vu le débat d'orientation budgétaire du 11 février 2026,

Vu le projet de budget primitif adressé en date du 26 mars 2026,

Considérant la nécessité d'adopter du budget primitif pour le budget annexe des Cabinets médicaux,

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal :

- D'approuver le budget primitif 2026 du budget annexe cabinets médicaux (voté au niveau du chapitre) dont le détail est joint en annexe et exposé dans la note ci-jointe.
- De l'autoriser à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les propositions de Monsieur le Maire.

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Bastien CORITON

Le secrétaire de séance,

Didier BOQUET